douloureux incidents d'Indochine, approuve les déclarations du Gouvernement, lui fait confiance pour combattre énergiquement les menées communistes en Indochine et pour appliquer dans cette colonie comme dans toutes les autres, les principes traditionnels de la politique française fondée sur l'esprit de générosité, de solidarité et de justice à l'égard des indigènes, affirme sa volonté de poursuivre l'œuvre de civilisation accomplie par la France, repousse toute addition et passe à l'ordre du jour ».

La séance est ensuite levée.

La discussion du projet sur la propriété commerciale

Hier matin, la Chambre a continué la discussion de la loi sur la propriété commerciale. On adopta le paragraphe de l'article 5, relatif à la démolition dans le texte suivant : « **Un préavis de six mois devra être donné au locataire, si le propriétaire, prétendant que l'immeuble menace ruine, veut le reconstruire, mais le locataire ne peut être obligé de déguerpir, qu'après un arrêté de mise en état de péril pris par le préfet du département, et sur avis motivé des services compétents.**

Après une intervention du colonel FABRY, on adopta le texte suivant : « **Toutefois, s'il existe dans l'immeuble reconstruit un local d'à peu près la même importance et de même situation, et la propriétaire ne l'occupe pas par lui-même ni ses ascendants, le locataire évincé aura un droit de préférence pour l'occuper** ».

La suite de la discussion a été ensuite renvoyée à mardi matin.

Le vote de confiance au Gouvernement

Voici le scrutin sur la question préalable de la résolution de M. Blum et plusieurs de ses collègues. Nombre de votants : 592. Majorité absolue : 297.

Pour l'adoption : 330 ; contre 262, qui se décomposent comme suit : 105 Socialistes, 9 Communistes, 171 Radicaux-Socialistes, 14 Socialistes Français, 7 Républicains Socialistes, 4 Gauche Radicale, 7 Indépendants Gauche, 1 Indépendant, 2 n'appartenant à aucun groupe ; 9 députés n'ont pas pris part, 8 absents par congés, 2 ne peuvent prendre part : MM. Duclos et Marty.

Parmi les Socialistes qui **ont voté contre** figurent pour notre région : MM. Deguise, Delcourt, Evrard, Lefebvre, Louart, Maes, Monnet, Paray, Salengro, Tellier et Tricoteaux. Parmi les Communistes : M. Desoblin ; parmi les Radicaux-Socialistes : MM. Canu, Guersy, Accambray, Hanet, Ternois ; M. Gernut, indépendant de gauche.

N'a pas pris part au vote : M. Bracke. **Tous les autres députés ont voté pour.**

LE DRAME DE LILLE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

L'enquête judiciaire

Un témoin, Mme Blanche Vandewalle, désarma immédiatement le meurtrier, qui n'opposa aucune résistance.

De son côté, M. Vanoutrive, qui passait en auto, transportait sur-le-champ, Mme Vandamme à l'Hôpital de la Charité.

M. Baumelou, commissaire du 6e arrondissement, arrivait peu après sur les lieux, prévenait le Parquet et procédait aux constatations d'usage.

A 16 h. 30, MM. Nectoux, substitut ; Glorian, juge d'instruction et Lavallaert, greffier, se rendaient au coin des rues de Wagram et d'Eylau où se fit la reconstitution du drame. Un témoin figura la victime et François Mœns fut invité à reproduire son geste meurtrier.

A ce moment, la foule qui se pressait nombreuse autour des magistrats, aperçut Charles Leclercq qui était venu assister à l'enquête. Aussitôt des cris de « lâche » s'élevèrent et l'époux infidèle fut obligé de s'enfuir à toutes jambes, sous les huées des femmes.

Cet incident clos, il fut procédé à l'interrogatoire du meurtrier, qui ne semble pas se rendre compte de la gravité de son acte. Il exposa froidement les motifs qui l'avaient poussé à abattre Mme Vandamme.

« J'étais écœuré, dit-il, de la façon avec laquelle Leclercq traitait ma sœur, j'étais obligé de subvenir en partie à ses besoins, et je savais que mon beau-frère était poussé par Mme Vandamme à battre ma sœur. Cette dernière espérait ainsi les faire divorcer. Pour éviter cette séparation, pour que ma sœur soit heureuse, il fallait que l'autre disparaisse ».

A la suite de ces déclarations, Mœns a été déféré au Parquet de Lille et écroué.

L'état de la victime

Nous disons plus haut que Mme Vandamme a été transportée à l'Hôpital de la Charité. Dès son arrivée, elle fut examinée par M. le professeur Vincent, qui constata deux blessures.

Une à la cuisse, qui a été complètement traversée par une balle retrouvée ensuite aplatie dans les vêtements. L'autre dans la région lombaire, celle-ci très grave et qui a nécessité l'opération de la laparotomie.

A l'heure où nous écrivons, l'opération n'est pas terminée et la professeur qui l'a pratiquée ne peut se prononcer sur les suites, car les intestins de la victime ont été perforés à plusieurs endroits.

D'autre part, l'enquête n'a pas donné de mauvais renseignements sur la victime.

G. M.

Trois ouvriers grièvement brûlés aux Fours à Coke de Bruay-Thiers par un retour de flammes

Aux fours à coke de la Compagnie des Mines d'Anzin, à Bruay-Thiers, un retour de flammes a surpris les ouvriers Marceau Mariage, 19 ans, 2, rue des Eparges, à Escautpont, Stanislas Knezynski, 20 ans, 1, rue Thiers, à Escautpont et Stanislas Skudlarck, 27 ans, 4, rue Carnot, à Vieux-Condé.

Tous trois sérieusement brûlés au visage et sur diverses parties du corps ont été admis d'urgence à l'Hôtel-Dieu de Valenciennes.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Samedi 28 juin 1930

Soleil : Lever à 3 h. 51 ; coucher à 19 h 56.
Lune : Lever à 5 h. 20 ; coucher à 22 h. 10.
Aujourd'hui : Saint-Irénée. Demain : Saint-Pierre Saint-Paul.

METEOROLOGIE. — Station de Lille. — Observations faites le 27 juin 1930, à 18 heures.

Baromètre : 754 mil. 5 : hausse, depuis la veille à 18 heures : 1 mil. 2.
Thermomètre Fronde : 19.4 ; minima : 14.5 atteint à 14 heures ; maxima : 21.8 atteint à 10 heures.
Etat hygrométrique : 80 ; Hauteur d'eau tombée depuis la veille à 18 heures : 23 mil. ; Direction du vent : Sud-Est ; Force : faible ; Direction des nuages : Sud ; Etat du Ciel : couvert.
Temps probable pour aujourd'hui : doux, quelques pluies.

PREVISIONS DE L'OFFICE NATIONAL. — Région Nord. — Temps très nuageux et un peu orageux, quelques averses ou orages épars et plutôt l'après-midi ; vent d'Ouest 5 à 7 m. Température stationnaire.

NAISSANCE. — Nous avons le plaisir d'annoncer la naissance d'Anne-Marie Bajeux, fille de notre excellent ami et collaborateur Louis Bejeux, rédacteur au « Réveil du Nord », et de Madame, née Marie-Thérèse Prézart.

Nous présentons nos bien vives félicitations aux heureux parents.

MARIAGE. — Le mardi 1er juillet prochain, à onze heures, sera célébré, en l'église Saint-Michel, à Lille, le mariage de Mlle Madeleine Leleu, fille de M. Georges Leleu, négociant, rue Léon Gambetta, à Lille, et de Madame, née Janssens, avec M. Paul Roncelle, ex interne de la Faculté libre de médecine de Lille, fils de M. et Mme Rouselle-Can, de Marcq-en-Barœul.

GUIDE INDICATEUR LOUIS MASSON — CONSULTEZ LE — LE PLUS PRATIQUE — Couverture ROUGE — EN VENTE PARTOUT

La première journée du 7me Congrès de la Basse-Tension à Tourcoing

Le 7e congrès des installateurs électriciens et de la basse tension, a ouvert ses assises hier, à Tourcoing, dans la salle d'honneur de la Bourse de Commerce, place Charles-Roussel. Comme nous l'avons annoncé, deux journées de travail sont à l'ordre du jour. La dernière, aujourd'hui, sera clôturée par un banquet.

La grande salle était comble. Deux cents personnes environ étaient présentes.

Dès l'abord, il semble ressortir que les buts des organisateurs de ce congrès sont des plus intéressants. Ils veulent uniformiser, standardiser en quelque sorte le matériel, jusqu'alors divers, augmenter les bienfaits du bon éclairage en mettant leur compétence au service des usagers, être les guides loyaux des acheteurs, et donner à notre pays un éclairage digne en tous points de son magnifique essor économique.

Nous avons noté la présence des personnalités suivantes : MM. Cance, de Paris, président du Syndicat des monteurs de France et président du 7e congrès de la basse tension ; Sexer, de Reims ; Golbey, de Paris ; Bret, de Paris, tous trois vice-présidents ; Trilbaut-Lapierre, secrétaire général du Syndicat, de Paris ; Bidault Victor, de Reims ; Paul Robert, de Tourcoing, président du groupe de Roubaix-Tourcoing, tous membres du comité directeur ; Buffet, inspecteur de la Cie de Distribution Parisienne d'Electricité, de Paris ; docteur Kagi, président de l'Union des Installateurs-Electriciens Suisses.

L'ouverture du Congrès

M. Cance, ouvrant le congrès, remercie les congressistes d'être venus si nombreux et, pour beaucoup, de si loin. Il remercie en particulier M. le docteur Kagi, et rend un hommage discret à la Suisse, une des patries de l'électricité. Il donne ensuite la parole à M. Robert, qui remercie la Chambre de Commerce de Tourcoing d'avoir gracieusement prêté sa belle salle aux congressistes, puis M. Maisonneuve prend la parole.

Le directeur du service d'études et d'applications à la Cie des lampes, traite avec compétence, « du parti que les Installateurs-Electriciens peuvent tirer des applications de l'éclairage moderne ». Il faut populariser le goût du bon éclairage ; se tenir au courant du développement de la technique ; observer les grands principes : quantité suffisante de lumière, absence d'éblouissement ; uniformité de l'éclairement.

Il convient de donner l'exemple ; de soigner la présentation ; de guider et de conseiller loyalement le client.

Le champ d'action est vaste : les usines, les bureaux, les magasins, les enseignes lumineuses, les lieux publics, les habitations particulières.

Les installateurs ont un intérêt immédiat à aider, par tous les moyens le développement de l'industrie de l'éclairage.

Des vœux

M. Vivaret fils, président du Syndicat patronal des entrepreneurs et constructeurs-électriciens de Nantes, développe ensuite son rapport sur l'« Enseignement technique aux apprentis et ouvriers électriciens ». Il estime qu'on doit faire une large application de la loi Astier, qui prévoit, comme sanction d'études, le certificat d'aptitude professionnelle. Il propose au congrès le vœu suivant, qui est adopté :

« Les installateurs électriciens français, réunis en congrès, se félicitent de l'impulsion donnée par la direction de l'Enseignement technique pour la création et le fonctionnement des cours professionnels aux apprentis et ouvriers ;

» Ils émettent le vœu que cette œuvre de réalisation se continue et se développe suivant les principes déjà mis en œuvre, ceci pour le plus grand bien des ouvriers, des entrepreneurs et de l'industrie électrique française.

« Les installateurs électriciens assurent les Pouvoirs publics de leur volonté de les aider dans la tâche qu'ils ont entreprise par tous les moyens dont ils disposent ».

M. E. Baisier, président de la section d'électricité du Syndicat du bâtiment, de Lille, déplore « la concurrence des sociétés de distribution d'énergie électrique », qui ont tendance à se substituer aux installateurs électriciens pour l'exécution des travaux de haute et basse tensions, soit en les traitant en leur nom personnel, soit en les faisant confier à des sociétés filiales qu'ils commanditent.

Il conclut en émettant le vœu « que le Syndicat général des installateurs électriciens étudie les mesures propres à faire cesser cette concurrence faisant obstacle au libre exercice de la profession.

⁂

A 17 h. 30, les congressistes se rendirent au music-hall de l'Hippodrome, place de la République, où eut lieu une remarquable série d'éclairages rétrospectifs, et où chacun put mesurer les immenses progrès accomplis.

Aujourd'hui, deuxième journée de travail.

Le Xe Anniversaire de la Fédération des E. S. S. I. du Nord

Comme prélude à l'assemblée générale qui doit se tenir dimanche à Paris-Plage, le bureau de la Fédération a décidé de faire visiter par ses membres les différentes plages et stations touristiques de la région boulonnaise. Da cette première journée, il ressort que les dirigeants des syndicats d'initiative de ces localités, dont les intérêts, étant donné leur proximité, paraissent s'opposer, ne poursuivent qu'un but : développer le tourisme dans l'intérêt général et, par une émulation très louable, fournir le maximum de confort et d'hygiène aux familles du Nord et aux étrangers.

Ainsi que nous l'avons annoncé, le rendez-vous général était fixé à 14 h., à la gare de Boulogne, où le président, M. René Reubrez, fit des présentations. Nous avons noté la présence de MM. Haffreingue, président du S. I. de Boulogne ; Picard, de Dunkerque ; Pegand, du Portel ; Rubben, de Bray-Dunes ; Moreau, de Malo ; Schucht, président de la Fédération des Vosges ; Cluzelaud, président de la Fédération du Limousin ; Vignon, directeur de l'Office national du tourisme à Londres ; Delarue, administrateur du Crédit National ; Hotelier, etc., etc...

Deux magnifiques autocars de la S.T.A.R.N. conduisirent les visiteurs à la mairie de Boulogne, à La Capelle, à l'entrée de la forêt de Boulogne, puis à Ambleteuse et à Wimereux, où le plus cordial accueil leur fut réservé par les maires et présidents des comités d'initiative locaux. Après un dîner intime à Wimereux, le Casino de Boulogne offrit aux membres de la Fédération une amicale et cordiale réception.

Demain, visite du Portel, d'Equinhen, d'Hardelot, du Montreuil et réception à Paris-Plage.

Des émeutes tragiques se sont déroulées en Bolivie et l'armée a formé un nouveau Gouvernement

On mande de Lima : Une bataille acharnée s'est déroulée dimanche dans les rues de La Paz, où une foule surexcitée par la mort d'une jeune Bolivienne qui prêchait la révolte, s'est ruée à plusieurs reprises sur les forces de police. Celles-ci ont dû faire usage de mitrailleuse et ont tué 40 émeutiers, dont les corps ont été exposés sur la voie publique.

L'ancien vice-président, M. Baustista Saavedra a déclaré que la demande de permis d'inhumer a provoqué lundi de nouvelles émeutes, au cours desquelles plusieurs personnes ont été tuées ou blessées. Les combats ont repris mercredi soir et se sont poursuivis jusqu'à jeudi vers 18 h. 30 ; les troupes loyalistes luttant contre les élèves de l'Ecole militaire et plusieurs régiments qui sont passés au camp adverse.

L'armée a décidé de constituer un gouvernement provisoire composé de représentants de tous les partis et de préparer de nouvelles élections.

On confirme que les révolutionnaires sont maîtres d'Oruro.

Les journaux argentins publient des informations de Bolivie, disant que l'insurrection s'étend. Oyuni, Potosi et Santa-Cruz seraient aux mains des rebelles. Le général Kundt concentra des troupes.

Roubaix

BUREAUX : 45, Rue de la Gare (Téléph. 9 51) — DEPOT DE VENTE : 78, Grande-Rue

UN JEUNE ENFANT SE FRACTURE LA JAMBE

Un jeune enfant Charles Créton, 7 ans, demeurant chez ses parents, 284, rue de l'Alma, hier, vers 7 h. 30, se rendait en classe en compagnie d'un camarade de son âge. Passant rue des Fondeurs, ils enjambèrent une palissade placée sur le trottoir et interdisant l'entrée d'un immeuble en construction. Inconscients et insouciants comme on peut l'être à cet âge, les deux gamins se dirigèrent vers la palissade et, sans se rendre compte du danger qu'ils couraient, s'aidant des pieds et des mains, ils s'accrochèrent à atteindre le haut des planches.

Les enfants semblaient s'amuser à ce jeu imprudent qui durait depuis quelques minutes. Malheureusement, cette distraction allait prendre fin d'une façon tragique autant qu'imprévue. Soudain la palissade oscilla et, avant que l'on puisse prévoir l'accident, s'abattait sur la chaussée, entraînant le jeune Charles dans sa chute. Le pauvre enfant fut recouvert par les lourdes planches. Son camarade avait eu le temps et la présence d'esprit de faire un bond sur le côté et put, ainsi, éviter d'être touché par le panneau.

Les personnes présentes, entendant les plaintes de l'écolier, se portèrent immédiatement sur les lieux de l'accident, redressèrent la palissade et relevèrent l'écolier qui se plaignait d'une vive douleur à la jambe gauche.

Il fut transporté aussitôt dans une maison voisine où M. le docteur Mausse, mandé d'urgence, vint le visiter. Le praticien constata que le jeune Charles avait une fracture de la jambe gauche et après lui avoir prodigué les premiers soins le fit diriger sur la clinique de M. le docteur Descarpentries.

M. André, commissaire de police du 1er arrondissement, a ouvert une enquête.

Plus de 250.000 personnes ont déjà visité les

Ilmes FLORALIES VALENCIENNOISES

Profitez des derniers jours pour admirer cette superbe

EXPOSITION D'HORTICULTURE LA PLUS VASTE DU MONDE

Clôture et vente des produits exposés : lundi 30 juin 1930

ENCORE UNE AUTO QUI DISPARAIT

M. Louis Dubar, industriel, demeurant rue Dammartin, 48 à Roubaix, au cours de la soirée de jeudi, rendait visite à un membre de sa famille habitant 62, boulevard de Paris. Il laissa sa voiture automobile en stationnement en face de l'immeuble. Vers minuit, lorsqu'il voulut en reprendre possession, il eut la désagréable surprise de constater que des individus avaient profité de son absence pour lier avec la voiture.

Il n'eut d'autre ressource que d'aller conter sa mésaventure à M. Walter, commissaire de police du 2e arrondissement, qui a ouvert une enquête et transmis, dans toutes les directions, le signalement de la voiture. Il s'agit d'un cabriolet quatre places, marque Talbot, couleur grise, matricule 466 D-18, capote simili couleur noire, deux portières, deux roues de rechange placées à l'arrière, intérieur drap gris recouvert housses marron, pare-chocs nickelés. Le réservoir de la voiture, qui a une valeur de 40.000 fr., contenait 50 à 60 litres d'essence.

EXPLOIT DE PÉDARD

Hier, vers 13 h. 45, Mme Huvenne, née Jeanne Demoor, journalière, demeurant rue de Denain, cour D'Halluin, 3, circulait avenue Gustave-Delory. Voulant se rendre sur le trottoir opposé elle traversa la chaussée. Au même instant surgissait un cycliste qui roulait assez vite. Au passage, il accrocha Mme Huvenne qui, perdant l'équilibre, fut renversée sur la chaussée. Sans se préoccuper de sa victime qui se plaignait de douleurs dans la jambe gauche, l'auteur de l'accident sa sauva à toute vitesse.

M. Walter, commissaire de police du 2e arrondissement, a été saisi d'une plainte. Le service de le sûreté a été chargé de rechercher le cycliste.

PHONOGRAPHES

J. BARDIAUX, seule maison : 56, rue de Lannoy, accrédité pour la vente des appareils et disques Pathé, Lutharie-Jazz-Band-Piano. — Facilités de paiement ; tél. 37-75, Roubaix. Maison de confiance

C'EST DÉFENDU

Le règlement de police municipale prescrit que les porteurs de viande doivent poser des linges propres sur leurs épaules pour effectuer les livraisons. Hier, à 17 h. 50, le nommé V. Firmin, 48 ans, domicilié rue de la Mackellerie, a été pris en défaut rue de Lannoy et procès-verbal a été rédigé à sa charge.

UN JEUNE ROUBAISIEN A L'HONNEUR

Dès que l'Administration municipale a connu le succès emporté par M. André Békaert au Conservatoire de Paris, elle lui a adressé la dépêche ci-dessous :

« Apprenant grand succès premier prix chant premier nommé Conservatoire Paris, Administration municipale au nom ville entière, félicite chaleureusement son enfant et boursier, André Békaert ».

LE CONCOURS DU 14 JUILLET

Il est rappelé aux concurrentes et concurrents éventuels que l'inscription sera définitivement close le lundi 30 juin. Pour permettre d'y procéder, à ceux qui jusqu'à ce jour n'ont pu encore se présenter, le bureau des Archives restera ouvert jusque 19 heures à cet effet, les samedi 28 et lundi 30, derniers jours de l'inscription.

BOCK MEYERBEER PRÉFÉRÉ..... DES GOURMETS

COMITE DU FONTENOY

Résultats du Concours de Ballonnets organisé à l'occasion de la Foire aux Plaisirs qui a eu lieu les 1er et 2 juin au Square Wibaux :

1. Xhrouet Thérèse, ballon tombé à Dusseldorf (Allemagne) ; 2. Maes Germaine ; 3. Becourt Daniel ; 4. Vanneste Gabrielle ; 5. Guérin Jacques ; 6. Amicale Sportiva Diderot ; 7. Debliquy Gisèle ; 8. Goin André ; 9. Aliart Erneest ; 10. Nys Honoré ; 11. Nys Nelly ; 12. Geerlandt Jules ; 13. Leleu Eliane ; 14. Lathior Yolande ; 15. Evrard Denise ; 16. Lefebvre Jean-Baptiste ; 17. Van Boghoutte Henri.

Les prix sont à retirer chez M. Desreumaux, 118, rue Archimède, à Roubaix. Passé le 15 juillet, les lots non réclamés resteront acquis à l'œuvre.

Sociétés et Comités

CERCLE DES OFFICIERS. — Le Cercle des Officiers organise un « garden party » qui aura lieu le dimanche 6 juillet, dans les propriétés du M. le comte de Montalembert, à Annappes.

Programme de la Journée : 10 h. 30, départ ; 11 h., apéritif-concert ; 12 h., pique-nique (chacun apporte son panier provision ; un terrain sera aménagé avec tout le confort désirable, il y aura sur place apéritif, boissons fraîches, etc...) ; 14 h., bal d'enfants ; 15 h., jeux et concours divers doté de nombreux et beaux prix ; 15 h., farandole sous bois ; 18 h., fête aérostatique ; 19 h., feux d'artifice, départ.

Pendant toute la durée de la fête, concert vocal et instrumental.

La question de transport nécessitant une mise au point rapide, retourner le plus tôt possible la fiche d'adhésion et spécifier le nombre de places désirées dans l'autocar qui sera mis à la disposition de ceux qui n'utilisent pas de moyens de transport personnels. Coût de la journée, 30 fr. par personne ; supplément pour l'autocar : 12 fr.

A. E. DE L'INSTITUT TURGOT. — Excursion. — Le comité prévient que l'excursion à Gand s'annonce sous les meilleurs auspices. Toutes les places de l'autocar sont retenues. Beaucoup de Turgotins possèdant une auto nous accompagnent et nous conseillons aux retardataires automobilistes d'envoyer leurs adhésions au plus vite, afin que nous puissions retenir leur place au restaurant.

Départ dimanche 6 juillet, à 6 h. 45, Grand'Place. Retour à 21 h.

AUX ANCIENS COMBATTANTS, ANCIENS ELEVES DE L'ECOLE DES ARTS INDUSTRIELS. — Le comité de la section mutuelle informe les membres de l'Association anciens combattants, qu'ils doivent, avant le 1er juillet, effectuer leur premier versement à une caisse autonome d'anciens combattants, ceci pour profiter des avantages spéciaux que la loi a prévu pour eux en ce qui concerne la Mutuelle Retraite.

Il est bien entendu qu'ils demeurent adhérents à notre caisse primaire en ce qui concerne les risques maladies, maternité, décès.

COLONIE BELGE DE ROUBAIX ET ENVIRONS. — Dimanche prochain 29 juin, de 10 h. à 12 h., le secrétariat fonctionnera pour le renouvellement des cotisations et l'inscription de nouveaux membres.

L'assemblée générale extraordinaire aura lieu le dimanche 6 juillet, à 10 h. 1/2, en la salle Dubus, 41, rue du Chemin de fer. La carte de membre, à jour de cotisation sera exigée. Il ne sera pas envoyé de convocation individuelle.

FÉDÉRATION ET MUTUELLE DES COMBATTANTS BELGES. — L'Assemblée générale de la Section aura lieu demain dimanche à 10 h. 30, au siège, Brasserie des Orphéonistes, 126 rue de la Gare. Outre l'ordre du jour très important, les membres seront entretenus sur l'importante Loi des Assurances Sociales par M. Degandt, Président de l'Union des Sociétés de Secours Mutuels.

Avant l'assemblée, de 10 h. à 10 h. 30, le secrétaire recevra les certificats de vie pour la rente des chevrons de front.

COMBATTANTS RÉPUBLICAINS. — Il y aura permanence pour l'inscription des nouveaux membres et l'établissement des formules pour la carte du combattant, le samedi de 18 à 20 h. chez L. Bury, rue d'Autoing 17 ; Wick, rue Thiers ou Halin.

Le dimanche de 10 h. à midi : chez Roger, Grande Rue 267 ; Bourdon, rue des Arts 160 ; Dubois, Angle Place du Travail et rue E. Vaillant ; le lundi de 14 à 18 h. chez Roger, Grande Rue 267, le mardi de 14 à 18 h. chez Bourgeois, Place du Progrès ; le jeudi de 18 h. 30 à 20 h. 30 au siège Boulevard Gambetta 48.

LE COMITÉ DES FÊTES DU PILE, DU SARTEL ET DES TROIS-PONTS. — Le Comité des Fêtes des trois quartiers est convoqué le mardi 1er juillet chez Duprez, 26, rue du Pile à 20 h. afin de répartir les lots pour le 14 juillet.

Les commerçants desdits quartiers y sont cordialement invités.

LES AMIS DE LA BASSE-COUR DE ROUBAIX-TOURCOING. — Le Comité informe les sociétaires que la visite de l'élevage de M. F. Vanombryve aura lieu dimanche 29 juin, à 10 heures. Réunion Pont du Boulevard de la République, Roubaix. En cas de mauvais temps, la visite n'aura pas lieu.

FEDERATION NATIONALE DES MUTILES DU TRAVAIL. — Dimanche prochain 29 juin, au siège, rue Archimède, réunion mensuelle. Ordre du jour : Cotisations et journeux.

LE CHORAL DU FONTENOY, A OSTENDE. — Répondant à une aimable invitation du Comité du Festival, le Choral du Fontenoy se rendra à Ostende le 15 août.

Le départ se fera en autocars, déjeuner à Roulers, arrivée à Ostende vers 9 h. 30 : dîner à 1 heure, à l'Hôtel Parapluie. Il reste encore quelques places disponibles. Dernier délai d'inscriptions mardi 1er juillet, à l'issue de la répétition.

CERCLE SYMPHONIQUE DELEZENNE. — Demain dimanche, répétition à 9 h. 30 au local. Nouveau programme à l'étude.

CŒCILIA ROUBAISIENNE. — Samedi à 20 h. 15. Café Dubus, répétition générale.

HARMONIE DU MOULIN. — Ce soir samedi à 20 h. 30, répétition générale du programme qui sera exécuté à Bruxelles.

CANARI-CLUB ROUBAISIEN. — Dimanche dernier a eu lieu à Roubaix, l'ouverture des cours de chant du Canari du Hartz, ainsi que l'école de juges. La Fédération des juges belges avait délégué M. Lemere, d'Ostende.

Après un exposé sur les différences vocales de l'oiseau, il a donné à ses nouveaux élèves ses premières leçons.

A noter que c'est la première fois en France que s'ouvre une école de ce genre. Le Canari Club Roubaisien, mettra tout en œuvre pour donner satisfaction à ses membres.

PAPIERS PEINTS

Dernières nouveautés en solde couleurs préparées à la céruse à 5 fr. 50 le kilo. — Maison César Friant, 71, r. Jules-Guesde, Roubaix. Té.31-65

ETAT CIVIL

Naissances : Jeannine Lamblain, rue de Beaurewaert, 26. — Jean Danneels, rue du Cartigny, 167 (de Wasquehal). — Odette Vanhoutte, rue des Filatures, 77. — Alfred Mowrel, Boulevard Industriel ; Paul Denys, rue de la Conférence, 12, cour Delebecque, 3. — Nicole Roussel, boulevard de Paris, 98. — Eugène Berthe, Grande-Rue, 133 bis, cour Couteau-Allard, 16. — Ghislain Vanneste, boulevard de Colmar, 10. — François Budal, boulevard de la République, 80.

Publications : Charles Parsy, cimentier, rue de Mouvaux, 101 et Clémentina Verstraete, doubleuse, à Wasquehal. — Renatus Verieye, maçon, à Mouscron et Madeleine Vanhoorde, soigneuse, rue de l'Ermitage, cour Billot, 9. — François Couvreur, rattacheur, à Tourcoing et Félicie Méresse, épeuleuse, rue de Tourcoing, 150.

Décès : Angèle Lefebvre, veuve Goossens, 58 ans, rue Lafontaine, cour Lebrun, 3. — Antoinette Van Riet, veuve Symoens, 78 ans, rue Lemire, 18.

Pompes Funèbres Générales, 49, r. Sébastopol, Roubaix. Organisation compl. de convois. T. 3-06

WATTRELOS

LA FRAUDE. — Des douaniers de la brigade du Crétinier, ont arrêté, sentier Delplanque, le nommé Alfred Vanbersberghe, 25 ans, mécanicien à Roubaix, rue Pagat, qui tentait de passer avec deux chiens de forte race, destinés à la fraude. — Conduit à la gendarmerie, le fraudeur a été dirigé sur la maison d'arrêt de Lille.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — A l'usine Prouvost et Cie, Clara Chautans, 17 ans, soigneuse, demeurant à Roubaix, place du Progrès, 25, voulant retirer une mèche de laine prise dans son métier, a eu la main droite entraînée dans les peignes dudit métier.

Le docteur qui lui donna les soins a constaté un arrachement de l'index droit, nécessitant d'urgence une intervention chirurgicale. Le docteur a prescrit six semaines de repos, et l'ouvrière subira une incapacité permanente et partielle de travail.

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — A l'atelier J. Laloy, Charles Dicker, peintre à Roubaix, entorse de l'épaule gauche et égratignures du dos, 15 j. — A l'usine Dhalluin Lepers, Maurice Vanhoutteghem, 17 ans, tisserand à Coyghem, plaie du médius droit, 10 j. — A l'usine Prouvost, Emile Renard, 19 ans, rattacheur, rue Belle Promenade, luxation du pouce droit, 12 j. — A l'usine Kuhlmann, Auguste Borgouzon, 55 ans, terrassier, rue Jonville, déchirure fibrillaire musculaire au niveau de la masse dorso-lombaire, 10 jours. — A l'usine Leclercq-Dupire, Isidore Nys, 50 ans, homme de peine, rue de l'Industrie, plaie du poignet droit par un clou, 12 jours. — Même usine, Marie Delcroix, 35 ans, tisserande, rue du Congo, 19, déchirure fibrillaire musculaire au niveau de la masse sacro lombaire, 10 j. — Même usine, Rémi Declercq, 35 ans, monteur de chaînes, à Estaimpuis, écrasement de l'index droit, 12 j. — Aux Colles du Nord, Thérèse Goussean, 40 ans, boutinnière à Leers, pyodermite de la main gauche, 10 j. — A la fonderie Lambray, Joseph Vanderhagen, 23 ans, manœuvre, rue Magenta, 31, plaie à la main gauche, 10 j. — A l'usine Kuhlmann, Wladislas Ploszczyca, 26 ans, manœuvre, à Roubaix, brûlures étendues de la main droite, 12 j. — A l'usine Leclerc-Dupire, Désiré Degandt, 17 ans, tisserand rue Dupont, 15, entorse du pied droit, 12 jours. — Même usine, Aline Husilin, 45 ans, tisserande rue Thiers, 92, déchirure fibrillaire musculaire au niveau de la masse sacro-lombaire, 10 jours. — A la Brasserie U.R.W., Julien Decorte, 50 ans, garçon brasseur, rue de Leers, 40, en tombant, contusion du côté droit et plaie de la jambe gauche, 15 jours. — A la filature de Saint-Liévin, Amédée Lefebvre, 37 ans, dégorgeur, rue de la Bailleria, 119, plaie des deux mains, 10 jours. — A l'usine Kuhlmann, Jean Jarczewski, 3 ans, manœuvre à Roubaix, hydarthrose traumatique du genou gauche, 15 j. — Même usine, Joseph Ziobro, 21 ans, manœuvre à Roubaix, brûlure de l'œil droit par produit chimique, 10 jours. — A l'usine Leclercq-Dupire, Coralie Lahouse, 29 ans, soigneuse, rue Racine, 419, plaie contuse de la main gauche, 12 jours.

A LA GAULOISE. — Les anciens et adultes sont convoqués pour demain dimanche, à 15 h., au local, pour assister au cortège de la fête des écoles. A l'issue du cortège, départ en autocar pour le concours de Marcq. — Pour la production du lundi, à la fête des écates, tous les sociétaires (adultes et pupilles) se trouver au siège de la Société, à 19 h., en tenue de travail.

LE PATRONAGE LAIQUE DE L'ECOLE DE GARÇONS DU CRETINIER, AU MONT DE L'ENCLUS. — L'Amicale du Crétinier, voulant récompenser les dix lauréats du C. E. P. et les élèves assidus au patronage du jeudi après-midi, avait proposé une excursion au Mont de l'Enclus.

Grâce à la libéralité de cette vivante colonie, l'excursion eut lieu jeudi dernier et c'est par une superbe matinée que 55 élèves, quelques parents et maîtres prirent le départ en autocar, pour se rendre au Mont de l'Enclus. Les plus jeunes ne purent malheureusement être amenés, mais rien ne sera perdu pour eux.

Dès l'arrivée, les enfants s'en donnèrent à cœur joie jusqu'à midi. Le fameux « Trou du Diable », si redouté par temps de pluie, fut le lieu préféré des enfants.

A midi, un repas froid réunit les élèves, parents et maîtres et chacun après s'être bien restauré, se reposa une demi-heure, des exercices du matin.

L'après-midi se passa dans le plus grand entrain, la joie était vive et l'air pur donnait à tous ces enfants la plus saine gaieté.

Cette journée de plein air passa trop rapidement et le soir c'est avec regret que l'on regagna l'autocar pour le retour.

Souhaitons que l'Amicale organise encore gratuitement de ces belles excursions.

UNION BELGE. — Le dimanche 6 juillet aura lieu, à 10 h., la réunion générale trimestrielle au local habituel. Important ordre du jour. — Service de secrétariat ce jour-là, de 9 h. à midi ; on inscrira les enfants pour la colonie de vacances de Coxyde. — Les membres du groupement désirant faire partie de la commission, sont priés de faire parvenir leur nom au secrétariat, pour le jeudi 3 juillet.

FÉDÉRATION NATIONALE DES COMBATTANTS BELGES. — Demain dimanche 29, réunion générale et trimestrielle, au local habituel, à 10 h. ; les volontaires de guerre et les pensionnés de l'Etat belge, sont invités à passer au secrétariat, de 8 h. 30 à midi ; se munir du livret militaire, titre de pension et livret de famille. — On inscrira aussi les enfants pour la colonie de vacances à Coxyde.

POIDS ET MESURES. — Les commerçants de détail sont informés que les opérations de vérification périodique auront lieu désormais tous les deux ans. Ils ne seront donc pas convoqués en 1930.

Par contre, aucune modification n'est apportée à la vérification du matériel des usine, qui commencera le 1er juillet prochain.

Afin d'éviter toute perte de temps, les industriels sont instamment priés de se conformer aux indications portées sur leur convocation.

UNION CHORALE. — Aujourd'hui samedi, à 19 h. 30, au siège : 15, Gde-Place, répétition générale extraordinaire en vue du concert de la fête des écoles ; présence indispensable.

CROIX

ACCIDENT DE TRAVAIL. — Aux Grands établissements horticoles : Divine Jules, rue Turgot à Roubaix, a marché sur un morceau de fil de fer, piqûre infectée plante pied gauche : 10 jours de repos.

RAMONAGE DES CHEMINÉES. — La population est informée que M. Rommel, ramoneur, 43, rue Sainte-Elisabeth à Roubaix, est autorisé à procéder, à partir du 1er juillet au ramonage des cheminées aux immeubles de Croix, aux conditions suivantes :

1° Immeuble à mansarde, par cheminée, 2 fr. 50 ; 2° Immeuble à étages 3 fr. 50.

Ces prix comprennent toute fourniture et matériel à la charge de l'entrepreneur, y compris démonlage et remontage des feux — pour les indigents le travail doit être fait gratuitement.

POUR LES VIEUX. — 20 fr. « Les Imbattables du Père Lachaise », collecte faite au cours d'une réunion ; 30 fr. de R. Morlighem et J. Degoerre à l'occasion de la naissance de Raymond Morlighem.

SOCIETE D'ESECOURS MUTUELS SAINT-PIERRE. — Dimanche 29 juin, à 11 haures, au siège, café Saint-Pierre, place de la Liberté, assemblée générale trimestrielle. Questions importantes à l'ordre du jour.

FERMETURE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS. — A l'occasion de la ducasse du quartier de l'Alumette, les établissements publics pourront rester ouverts durant les nuits du samedi 28, dimanche 29 et lundi 30 juin. Les tenanciers munis de l'autorisation, pourront jouer de la musique et laisser danser jusque minuit les trois jours susdésignés.

ETAT CIVIL. — **Naissances** : Henneuse Alfred, rue Négrier, 12 ; Delhalle Denise, rue de Colmar, Fort Boulanger, 21.

Décès : Monnier Marie, épouse Labitte, 50 ans, s. p., rue Jules Guesde, 184.

AU FAMILIA : Café-Chantant (gros succès) Un Drame dans